

Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire

Direction générale de la formation des jeunes > Direction de l'évaluation > Éducation préscolaire, enseignement primaire

L'évaluation des apprentissages au secondaire
Cadre de référence
Version préliminaire[version française \(1,5 Mo\)](#)

Le présent document est une version préliminaire du Cadre de référence en évaluation des apprentissages au secondaire. Cette version tient compte de la validation du projet de Cadre de référence qui a eu lieu au printemps 2005.

Les balises proposées dans cette version, notamment dans les chapitres sur la notation et la communication des résultats, sont conformes aux encadrements ministériels et elles doivent être considérées comme pertinentes. Toutefois, elles ne tiennent pas compte du communiqué du ministre, émis le 24 mai 2006, relatif à la proposition de la Table de pilotage du renouveau pédagogique par rapport au bulletin scolaire, ni des propositions sur la constitution du résultat disciplinaire et les règles de réussite disciplinaires soumises à une consultation en juin 2006. Les ajustements requis pour tenir compte de ces propositions seront apportés dans la première édition du Cadre de référence, qui sera diffusée à la suite de la révision du régime pédagogique.

Il convient de souligner que le présent Cadre revêt un caractère évolutif. En effet, certains éléments concernant le 2^e cycle du secondaire qui ne sont pas abordés dans cette version le seront dans la deuxième édition. C'est le cas, entre autres, de l'évaluation dans le contexte du projet intégrateur, du projet personnel d'orientation, du parcours de formation axé sur l'emploi et de la sanction des études.

Page mise à jour le mercredi 13 décembre 2006© Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport | © Équipe de réalisation
1035, rue De La Chevrotière, Québec, Québec, G1R 5A5**Québec** 

© Gouvernement du Québec, 2007

